Règlement
Dessine moi un agent

Article 1: **Organisation**

Ce concours permet d'inclure les enfants dans la gare.

Article 2: **Participation**

Le jeu est ouvert à tous les enfants de 3 à moins de 13 ans.
Un seul dessin par enfant.
Le jeu est limité à un seul gain par enfant.

Article 3: **Modalités du jeu**

Le dessin doit être transmis en gare de au plus tard le 31 août 2012.
L'enfant doit écrire son nom, prénom et âge et indiquer au dos du dessin le numéro de téléphone de ses parents.

Article 4 : **Dotation et récompense**

Le lot gagnant par tranche d'âge (3 - 6 ans) (6 - 9 ans) (9- 12 ans) : une palette de coloriage.
Un gagnant par tranche d'âge.

Article 5 : **Désignation des gagnants**

Le jury est composé des agents des gares de Limay, Issou, Gargenville, Juziers, Meulan et Thun le paradis.

Article 6: **Réception du lot gagné**

Les parents de l'enfant seront prévenus par téléphone. Le cadeau est à retirer dans le hall de la gare de Meulan le …….
Les dessins gagnants seront affichés dans chaque gare.